



Gérer le temps
d'une épreuve

THEIA

Guide pour les gestionnaires
d'épreuves

Principes de gestion du temps dans une épreuve

Le temps de composition

Dans une épreuve, **le temps de composition** représente le temps pendant lequel un apprenant peut saisir et enregistrer ses réponses aux questions.

Ce **temps de composition** peut être :

Défini par la **date de début et de fin de l'épreuve**

Si aucun autre paramètre de temps n'est fixé, alors l'apprenant inscrit à l'épreuve peut **composer dès l'horaire d'ouverture** de l'épreuve.

La **date de fin** représente alors l'**horaire limite de composition**, et la **copie est soumise automatiquement*** si l'étudiant est encore en train de composer.

Date de début	19/03/2020	11:00 ✕
Date de fin	19/03/2020	13:00 ✕

Défini par une **limite de temps de composition**

Il est possible de **définir la durée de composition**. Le temps sera **décompté individuellement pour chaque candidat à partir de l'horaire de démarrage de sa copie**.

Dans ce cas, si l'apprenant n'a pas soumis lui-même et est encore en train de composer, la **copie est soumise automatiquement*** :

- Soit à l'**issue du temps limité** de composition ;
- Soit à l'**horaire de fin de l'épreuve** si le temps limité dépasse celle-ci.

<input checked="" type="checkbox"/> Limiter le temps à partir du démarrage de la composition	
Temps imparti pour composer la copie (en minutes)	30

***La fin de l'épreuve ne génère pas l'enregistrement des réponses saisies depuis le dernier enregistrement par l'apprenant. La soumission automatique a lieu au moment de la prochaine action de l'apprenant sur sa copie une fois le temps imparti écoulé : cette soumission peut de ce fait entraîner la perte du contenu entre la dernière action avant l'horaire de fin et cette action après l'horaire de fin de l'épreuve.**

À noter : il est possible de repousser l'horaire de fin d'une épreuve en cours en modifiant la date de fin. La durée est ainsi allongée pour tous les étudiants, et se cumule avec les éventuels temps additionnels (voir slide suivant).

Principes de gestion du temps dans une épreuve

Le temps additionnel

Du **temps additionnel** peut être alloué à certains étudiants :

Via les paramètres pour les étudiants bénéficiant d'un **aménagement d'épreuve**

Minutes additionnelles pour les participants disposant d'un aménagement d'épreuve

30

+30 minutes

Le temps supplémentaire lié à l'aménagement d'épreuve est affiché en bleu sur le tableau de bord de l'épreuve pour les étudiants concernés

Via le tableau de bord de l'épreuve pour l'ajout de **temps supplémentaire manuel collectif** ou **individuel**



+10 minutes

Le temps supplémentaire ajouté manuellement est affiché en vert sur le tableau de bord de l'épreuve pour les étudiants concernés

Ces temps additionnels permettent de dépasser l'horaire de fin de l'épreuve et viennent s'ajouter au temps limite de composition.

À noter : le temps supplémentaire ajouté manuellement sur une épreuve avec temps limité de composition prolonge ce temps limité à compter du démarrage de l'épreuve par l'étudiant. Par exemple, si on rajoute 15 minutes à un étudiant qui a démarré à 14h une épreuve avec temps limité de 30 minutes, il ne pourra dans tous les cas plus composer après 14h45, même si le temps est ajouté suite à une annulation de sa soumission à 15h par exemple.

Principes de gestion du temps dans une épreuve

Les paramètres de l'épreuve

🏠 Résumé Paramètres Contenu ⬆️ Inscription 📊 Placements 📄 Tableau de bord 🌐 Coordination globale

📌 Cet onglet vous permet de gérer les paramètres généraux et conditions d'accès de votre épreuve : horaires, code de l'examen et terminaux autorisés.

Code d'accès **E86EAMUB** Réclamer un code d'accès

Titre Corporate Finance Exam - On Thursday 4th of June 2020

Affichage de la copie Ne pas afficher

Affichage de la copie corrigée Ne pas afficher

Archivé Non

Date de début 04/06/2020 13:55 ⌛

Date de fin 04/06/2020 16:08 ⌛

Minutes additionnelles pour les participants disposant d'un aménagement d'épreuve 30

Limiter le temps à partir du démarrage de la composition

Temps imparti pour composer la copie (en minutes) 90

Horaires d'accès de l'épreuve - définit les horaires de début et de fin de composition aucune limite de temps de composition.

À noter : le tableau de bord de l'épreuve est accessible 1 heure avant l'horaire de début de l'épreuve.

Temps supplémentaire alloué aux étudiants bénéficiant d'un aménagement d'épreuve - Ce temps additionnel permet de dépasser l'heure de fin de l'épreuve et s'ajoute à la limite de temps de composition..

Limite de temps de composition - Cette limite de temps s'applique à partir du moment où l'apprenant se connecte. **À noter :** cette limite de temps de composition ne permet pas de dépasser l'heure de fin de l'épreuve ; la copie est soumise automatiquement.

Principes de gestion du temps dans une épreuve

Les paramètres de l'épreuve - exemple

🏠 Résumé Paramètres Contenu ⬆️ Inscription 📊 Placements 📄 Tableau de bord 🌐 Coordination globale

🔔 Cet onglet vous permet de gérer les paramètres généraux et conditions d'accès de votre épreuve : horaires, code de l'examen et terminaux autorisés.

Code d'accès **E86E4UB** Réclamer un code d'accès

Titre Corporate Finance Exam - On Thursday 4th of June 2020

Affichage de la copie Ne pas afficher

Affichage de la copie corrigée Ne pas afficher

Archivé Non

Date de début 04/06/2020 13:55 ⌛

Date de fin 04/06/2020 16:08 ⌛

Minutes additionnelles pour les participants disposant d'un aménagement d'épreuve 30

Limiter le temps à partir du démarrage de la composition

Temps imparti pour composer la copie (en minutes) 90

- Si un étudiant non éligible à l'aménagement d'épreuve se connecte à l'épreuve à **14h**, la composition et l'enregistrement seront impossibles à partir de **15h30**, soit **90 minutes** après le démarrage par l'étudiant.
- Si un étudiant non éligible à l'aménagement d'épreuve se connecte à l'épreuve à **15h**, la composition et l'enregistrement seront impossibles à partir de **16h08** car c'est **l'heure de fin de l'épreuve**, même si le temps limite de composition n'est pas atteint. Pour laisser plus de temps à l'étudiant : il faut lui ajouter du temps supplémentaire via le tableau de bord de l'épreuve. *Remarque : si l'on souhaite donner accès à la composition à l'étudiant à 16h30, soit 22 minutes après la fin du temps imparti pour lui, il faut lui rajouter 22 minutes + le temps supplémentaire souhaité (par exemple 30 minutes) soit 52 minutes pour prendre en compte le temps passé depuis la fin de son temps imparti ; il faut ensuite annuler la soumission via le tableau de bord en cliquant sur le verrou. 🔒*
- Si un étudiant **éligible à l'aménagement d'épreuve** se connecte à l'épreuve à **14h30**, il pourra continuer de **composer jusqu'à 16h30** car il bénéficie de **30 minutes de temps additionnel**. La composition et l'enregistrement seront impossibles à partir de **16h30**.
- Si un étudiant **éligible à l'aménagement d'épreuve** se connecte à l'épreuve à **15h**, il pourra continuer de **composer jusqu'à 16h38** car il bénéficie de **30 minutes de temps additionnel à partir de la fin de l'épreuve**. La composition et l'enregistrement seront impossibles à partir de **16h38**.

Principes de gestion du temps dans une épreuve

Les informations du tableau de bord

Apprenant	Adresse IP	Temps	État de la copie	Leading Organizati...	Actions
	Déconnecté	1h 12m 14s	Soumis 16:32:21		
	Déconnecté	1h 29m 11s	Soumis 16:26:44		
	Déconnecté	Pas commencé			
	Déconnecté	57m 33s	Soumis 15:40:40		
	Déconnecté	1h 46m 44s	Soumis 16:51:07		
	Déconnecté	1h 30m 19s	En cours de composition		
	Déconnecté	1h 13m 24s	Soumis 17:22:58		

Ajout de temps supplémentaire collectif pendant l'épreuve

Ajout de temps supplémentaire individuel pendant l'épreuve

Indication des temps supplémentaires accordés

Rappel : le temps supplémentaire permet de dépasser l'heure de fin de l'épreuve ; il peut donc y avoir des étudiants en cours de composition même si l'épreuve est clôturée.

Temps passé sur la copie :
temps écoulé entre le démarrage de la composition par l'étudiant et la dernière action enregistrée

Indication de l'état de la copie :

- **Pas commencé :** l'étudiant n'a pas ouvert l'épreuve
- **En cours de composition :** signifie que l'étudiant a démarré l'épreuve (mais peut être déconnecté ou a terminé sans avoir soumis sa copie)
 - **Soumis :**
 - soit l'étudiant a soumis sa copie avant la fin du temps imparti,
 - soit la copie a été soumise automatiquement à la fin du temps imparti si l'étudiant était encore en train de composer,
- soit la copie a été soumise en post-exam par le gestionnaire si l'étudiant n'était pas connecté à la fin du temps imparti.

À noter : pour savoir si une copie a été soumise par l'étudiant ou automatiquement, il faut se rendre dans l'onglet « Post-exam ».